



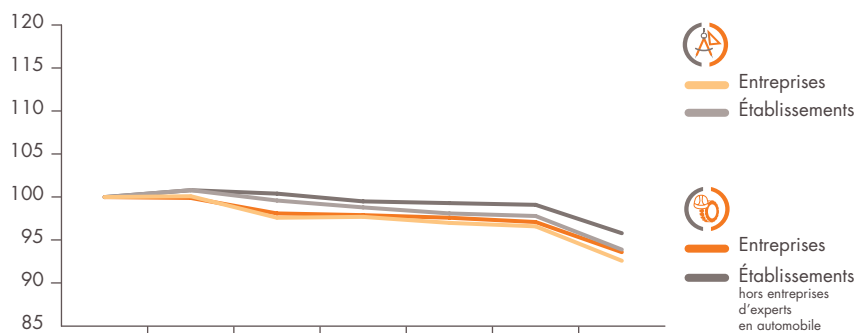
Le *Baromètre Entreprises* de la branche Entreprises d'architecture présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



TENDANCIELLEMENT MOINS DE STRUCTURES EMPLOYEUSES

Depuis 2009, le nombre d'entreprises d'architecture employeuses, comme le nombre d'établissements, tend à décroître. En outre, une accélération du phénomène peut être observée sur les deux dernières années. Cette tendance pèse sur l'ensemble du secteur qui suit mécaniquement une tendance similaire du fait de l'importance numérique de la branche.

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2014 (base 100 en 2008)



Données au 01/01. Sources : Actalians 2009-2016, Insee 2009-2016.



Par rapport à 2008, le nombre d'entreprises d'architecture employeuses a décliné de -7,4 % en 2014 et le nombre d'établissements employeurs -6,2 %. Pour l'ensemble du secteur du cadre de vie-technique (hors branche des entreprises d'experts automobiles), ces évolutions étaient de -6,4 % et -3,9 % respectivement.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



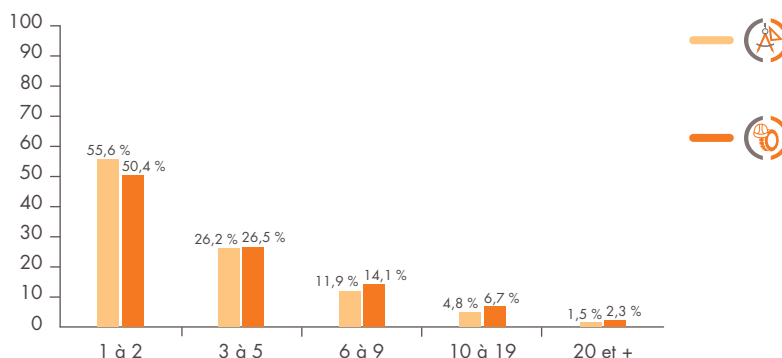
Entreprises d'architecture



ENTREPRISES GÉNÉRATRICES DE UN À CINQ EMPLOI ETP

Les entreprises d'architecture génèrent majoritairement de un à deux emplois ETP (en équivalent temps plein). La part des entreprises générant un à deux emplois ETP est plus élevée que celle constatée au niveau du secteur cadre de vie-technique (55,6 % contre 50,4 %).

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)



Données au 31/12/2014, nombre d'emplois ETP. Sources : Actalians, 2015.



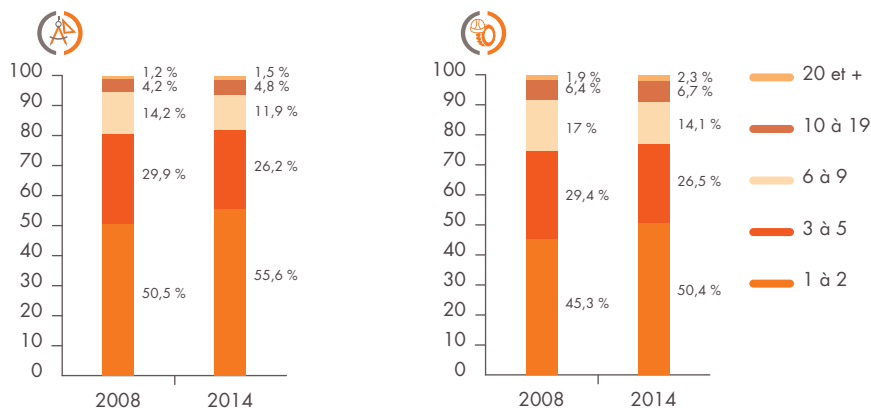
55,6 % des entreprises de la branche des entreprises d'architecture employeuses génèrent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 50,4 % pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.



DIMINUTION DE LA TAILLE ETP

De 2008 à 2014, la branche des entreprises d'architecture a vu la part des entreprises employant un à deux emplois ETP s'accroître nettement (+ 5,1 points). Globalement, la taille des entreprises ETP est donc tendanciellement orientée à la baisse.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2014, nombre d'emplois ETP)



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, la part des entreprises comptant un à deux emplois ETP dans la branche des entreprises d'architecture est passée de 50,5 % à 55,6 %.

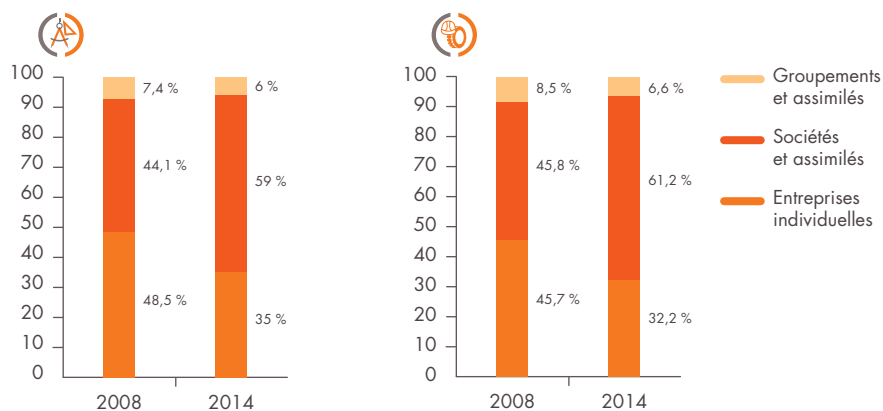


PLACE TOUJOURS PLUS IMPORTANTE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ASSIMILÉES

Alors qu'en 2008, les entreprises d'architecture employeuses étaient encore constituées à 48,5 % d'entreprises individuelles, la part des sociétés commerciales a fortement progressé.

En 2014, elles représentent 59 % des structures employeuses. Ce constat révèle une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, dans la branche entreprises d'architecture, la part des entreprises individuelles est passée de 48,5 % à 35 %.